



NOTRE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Au sein de la Métropole Aix Marseille Provence, le Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée est un projet d'aménagement et de développement économique tourné vers la création d'innovations dans le domaine de l'environnement et des technologies vertes. Lauréat du label « Réseau thématique CleanTech » et travaillant avec ses partenaires à l'internationalisation de ses startups, le Technopôle est également l'interlocuteur privilégié des laboratoires de recherche du domaine de l'environnement.

Cet engagement historique dans la thématique environnementale, tant par la localisation que par les structures accueillies sur le territoire, a conduit à l'élaboration dès 2001 d'un Système de Management Environnemental certifié selon les exigences de la norme ISO 14001, pour les activités d'études, d'aménagement, d'équipement et de gestion de la ZAC du Petit Arbois.

La poursuite du développement du Technopôle nécessite de combiner à la fois de nouveaux concepts en matière d'urbanisme durable intégrant la nature méditerranéenne, un bâti de haute qualité et innovant au sein d'espaces de respiration, de nouveaux espaces de travail adaptés aux besoins des entreprises et facilitant la productivité collective et la créativité, mais aussi un cadre de travail unique créateur d'une valeur environnementale.

CO-CONSTRUIRE LE PROJET TECHNOPOLITAIN

Un technopôle n'est pas qu'un lieu où l'on « parque » les activités : c'est une véritable opération d'urbanisme et de développement économique, qui aboutit à la création d'un véritable espace de vie et d'échanges. Pour continuer notre démarche de prise en compte transversale des problématiques du développement durable, nous veillerons à :

- Appliquer notre politique de développement durable aux **nouvelles opérations d'aménagement** que nous portons ;
- Travailler sur la problématique des **déplacements** et des **transports**, en concertation avec les acteurs institutionnels concernés, notamment en favorisant le développement de l'écomobilité ;
- Poursuivre et faire évoluer notre **gouvernance** partagée avec les parties prenantes à nos missions ;
- **Créer une dynamique** technopolitaine au sein de la Métropole Aix Marseille Provence, en réseau avec les autres pôles d'innovation du territoire ;

Le Technopôle se veut un véritable laboratoire opérationnel vers la ville durable pour faire émerger des projets exemplaires, que ce soit dans les formes urbaines et l'architecture, les usages proposés que dans les modalités de conduite de projet. Cette démarche nous engage dans un **processus imaginatif, adaptable et vivant** pour favoriser une amélioration continue du projet technopolitain.

PRESERVER UN ENVIRONNEMENT MEDITERRANEEN

Au travers de notre démarche de management environnemental, nous nous engageons à :

- **Améliorer continuellement** la prise en compte de l'environnement dans nos activités, et ainsi **prévenir toute nuisance** qui pourrait découler de nos actions ;
- **Etre en conformité** avec l'ensemble des exigences, légales ou autres, qui s'appliquent à nos activités ;

De plus, nous nous engageons à travailler spécifiquement à :

- Protéger et mettre en valeur la **biodiversité** ;
- Préserver les **ressources naturelles**, notamment par une gestion pérenne et économe de l'eau, de l'énergie et des déchets ;
- Porter des projets **permettant d'anticiper et de s'adapter** aux risques et aux changements climatiques ;
- Viser la **sobriété énergétique et la diversification des sources** au profit des énergies renouvelables et de récupération ;

PORTER L'INNOVATION

Notre vocation est d'accompagner dans leur développement les laboratoires de recherche, porteurs d'entreprises et startups travaillant dans le domaine des « CleanTech », nous nous engageons particulièrement à :

- **Proposer une offre résidentielle adaptée** aux besoins des structures, **évolutive et réversible** ;
- **Accompagner** les entreprises et porteurs de projets dans le développement économique de leur projet et dans le financement de leur feuille de route technologique ;
- **Encourager les synergies** entre les unités de recherche, les entreprises et structures d'aide à l'innovation implantées sur le Technopôle afin d'initier des projets collaboratifs innovants ;
- **Développer l'attractivité du territoire** et favoriser l'implantation de nouveaux organismes sur le Technopôle respectant les conditions d'éligibilité ;
- Assurer **l'animation et la promotion** du Technopôle et des organismes implantés ;
- Développer des **relations internationales** afin d'asseoir la reconnaissance du Technopôle, mais également de favoriser l'accès de nos entreprises à de nouveaux marchés ou partenaires de leur développement ;
- **Animer et participer** aux réseaux d'acteurs liés aux enjeux du développement des « CleanTech » ;

FAIRE ENSEMBLE

Nous nous efforçons à prendre en compte la dimension sociale dans nos activités et les actions que nous portons, en veillant notamment à :

- S'inscrire dans l'accompagnement de l'ensemble des usagers, des acteurs et des partenaires pour **l'amélioration du bien-être collectif et individuel** ;
- **Ouvrir le Technopôle** à tous les publics pour renforcer sa visibilité et faciliter son intégration dans le territoire ;
- Favoriser l'intégration des **aspects sociaux et solidaires** dans le cadre de nos projets ;
- **Porter et promouvoir** l'égalité des chances, combattre l'exclusion et les discriminations ;
- Optimiser l'utilisation des ressources et développer les **filières locales** et les circuits courts ;
- **Etre à l'écoute** des besoins et des attentes des usagers et autres parties intéressées ;

Le Président et le Directeur Général du Technopôle s'engagent à mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation du programme d'actions s'inscrivant dans la présente Politique de Développement Durable.

A Aix-en-Provence, le

14 SEP. 2016

Le Président
Jean Marc PERRIN

Le Directeur Général
Olivier SANA